

Ces procédures sanitaires ont été élaborées en tenant compte des directives de la Santé publique et des guides de normes sanitaires préparés par la CNESST.

Afin de garantir que les activités du Centre de Spiritualité des Ursulines puissent se tenir dans les conditions les plus sûres et les plus saines possible dans le contexte de la COVID-19, ce document présente les procédures sanitaires qui ont été mises en place et qui devront être adoptées par nos visiteurs.

Nous allons continuer de vous offrir des services de qualité et un accueil bienveillant! Nous avons hâte de vous revoir !

DÉCLARATION DE SANTÉ

- Ressentez-vous l'un des symptômes de la COVID-19 (toux, fièvre, difficultés respiratoires, fatigue extrême, perte soudaine de l'odorat)?
- Avez-vous été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19?
- Êtes-vous de retour d'un voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 2 semaines?

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, nous ne pourrons pas vous accueillir au Centre de Spiritualité des Ursulines.

LAVAGE / DÉSINFECTION DES MAINS

- À l'entrée, le lavage des mains est obligatoire.
- Il est impératif de se désinfecter les mains :
 - ↳ à l'entrée et à la sortie de chaque salle
 - ↳ avant de sortir de la salle de toilette
 - ↳ après avoir emprunté l'ascenseur
 - ↳ avant et après les repas
 - ↳ avant et après les collations

DISTANCIATION PHYSIQUE

- En tout temps, une distance de 2 mètres est nécessaire entre les personnes, autant dans les lieux publics intérieurs qu'extérieurs.
 - ↳ À l'exception des salles où il y a peu de déplacements et où les personnes sont assises, relativement immobiles et parlent peu ou pas, la distanciation de 1,5 mètre pourra s'appliquer.

PORT DU MASQUE OU DU COUVRE-VISAGE

- Le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans les lieux intérieurs. Celui-ci devra être porté en tout temps :
 - ↳ Dès l'arrivée au Centre de Spiritualité des Ursulines.
 - ↳ Lors des déplacements : au vestiaire, à l'entrée et à la sortie des salles, en circulant dans tous les couloirs, etc.
 - ↳ Dans les déplacements à la cafétéria, jusqu'au moment d'être attablé et lorsque vous quittez la table.
 - ↳ Dans les salles de rencontre où les personnes ont à prendre la parole régulièrement alors que la distanciation physique de 2 mètres ne peut pas être respectée.
 - ↳ À la chapelle.
- Le masque ou le couvre visage peut être retiré lorsque les personnes sont assises et respectent la distanciation de 2 mètres pour les lieux suivants : salles de rencontre, cafétéria, chapelle. Elles doivent remettre leur masque ou leur couvre-visage lors de leurs déplacements dans ces lieux.

N.B. : La visière ne peut remplacer le port du masque ou du couvre-visage.

RÉCEPTION

- Une vitre a été installée au comptoir de la réception.
- Le port du couvre-visage sera utilisé si le personnel ne peut pas respecter la distanciation de 2 mètres.
- Le paiement électronique sans contact (Paypass) sera encouragé.
- Un bac d'eau savonneuse sera mis à votre disposition pour y déposer votre clé de chambre lors de votre départ.

VESTIAIRE

- Après avoir utilisé un cintre, celui-ci devra être déposé dans un bac afin d'être désinfecté pour une prochaine utilisation.

ASCENSEUR

- Pour respecter la distanciation, 1 personne à la fois sera autorisée dans l'ascenseur.

ORATOIRE / CHAPELLE

- L'oratoire est réservé à l'usage exclusif des Ursulines du Centre de Spiritualité.
- La chapelle sera accessible, mais les places seront restreintes. Il faudra respecter les indications.

SALLES DE RENCONTRES

- Chaque personne devra s'asseoir au même endroit durant toute la durée de son séjour.
- Il est nécessaire de respecter le maintien d'une distance physique :
 - de 2 mètres entre les personnes lorsque ces dernières sont debout ou se déplacent;
 - de 1,5 mètre entre les personnes lorsque ces dernières sont assises et en silence.
- Lorsque les personnes sont assises et respectent une distance de 2 mètres, le couvre-visage ou le masque peut être retiré;
- Lorsque les personnes sont assises à une distance 1,5 mètre, celles-ci doivent conserver le couvre-visage ou le masque si le groupe n'est pas en silence.
- Le port du couvre-visage est encouragé lorsque plusieurs personnes se retrouvent dans un même espace clos.
- Ne pas ranger les chaises, les planchettes de bois ou les tables afin que celles-ci soient désinfectées par notre équipe.

REPAS

- Des heures précises pour les repas seront attribuées afin de limiter le nombre de personnes à la cafétéria.
- Des plexiglas ont été installés aux aires de service.
- Le personnel de la cuisine portera un couvre-visage et une visière lorsque la distanciation de 2 mètres ne sera pas possible.
- Le service des repas sera assuré par le personnel de la cuisine : ceux-ci dresseront les assiettes pour éviter que les ustensiles de service ne soient manipulés.
- Les salades et desserts seront préparés à l'avance et présentés en portions individuelles.
- Des serviettes de table seront mises à votre disposition pour que vous puissiez manipuler les machines pour le café, les jus, le lait et l'eau chaude sans vous servir de vos doigts.
- Pour une meilleure désinfection, les nappes ont été retirées.
- Un charriot à glissières, placé dans la cafétéria, permettra d'y déposer les cabarets.
- En dehors des heures établies pour les repas, l'accès à la cafétéria sera interdit.

COLLATIONS

- Les collations se prendront dans les salles de rencontre (réunion) attribuées à chaque groupe, ce qui évitera de désinfecter la cafétéria après le passage de chaque groupe.
- Le personnel ira porter un charriot avec le nécessaire pour les collations dans la salle de chaque groupe, à un moment précis déterminé par l'équipe du Centre.
- Chaque groupe désignera une ou deux personnes qui auront la responsabilité d'assurer le service des breuvages, après s'être désinfecté les mains.

COLLATIONS (suite)

- Après les collations, il faudra placer le chariot dans le couloir pour que le personnel puisse le récupérer.
- La distanciation physique de 2 mètres devra être respectée durant les collations.
- Notez qu'aucune nourriture provenant de l'extérieur et aucune boisson alcoolisée ne sont autorisées.

SALLES DE TOILETTES / SALLES DE BAINS

- Un horaire sera affiché sur les portes de salles de bains pour que les personnes puissent réserver une plage horaire pour faire leur toilette personnelle.
- Dans les salles de bains, il faudra restreindre l'accès à 2 personnes maximum afin de respecter la distanciation.
- Le lavage des mains est obligatoire avant de quitter la salle de bain ou de toilette.

CHAMBRES

- Les chambres devront être libérées pour 9 h afin de respecter un délai avant d'être nettoyées et attribuées à nouveau.

Notez qu'à la réception, il vous sera possible de vous procurer un couvre-visage réutilisable. Deux choix de couvre-visage s'offrent à vous :

- ↳ 2 épaisseurs de tissu au coût de 9 \$
- ↳ 3 épaisseurs de tissu au coût de 10 \$

Ceux-ci seront payables en argent comptant ou par chèque uniquement. Les profits seront remis au Centre de Spiritualité des Ursulines.